

KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes sociaux
Exercice clos le 31 décembre 2024



KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KLARSEN SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Aucentur

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine

N° TVA intracommunautaire : FR64490939295

Tél : 05 56 97 77 76

bordeaux@aucentur.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur brute de 4 498 129 euros telles que présentées en page 12 de l'annexe. La méthode de valorisation de ces immobilisations est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2.2 de la page 9 de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de -certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que



celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux

AUCENTUR

Commissaire aux comptes

Laurence VERSAILLE

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	752 613	570 315	182 299	196 006
	Fonds commercial (1)	1 973 394	1 973 394		
	Autres immobilisations incorporelles	1 772 122	466 054	1 306 067	1 285 468
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	26 978	26 103	876	2 216
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 077 172		2 077 172	2 077 172	
Créances rattachées à des participations	667 426	667 426			
Autres titres immobilisés	8 602		8 602	8 602	
Prêts					
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000	
	TOTAL (II)	7 333 307	3 703 291	3 630 016	3 624 464
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 725 484	255 996	1 469 488	1 185 709
	Autres créances	424 887	18 200	406 687	609 104
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	79 205	44 525	34 680	45 529	
DISPONIBILITES	34 954		34 954	245 132	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 368		9 368	7 625
	TOTAL (III)	2 273 897	318 721	1 955 176	2 093 098
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	47 899		47 899	32 845	
	TOTAL ACTIF (I à VI)	9 655 103	4 022 012	5 633 091	5 750 407

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

667 426

461 186

760 008

498 839

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	662 718	662 718
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 630 353	12 630 353
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	66 272	66 272
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 794 874	4 794 874
	Report à nouveau	(17 509 756)	(21 033 203)
	Résultat de l'exercice	262 462	3 523 447
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	22 107	6 686	
	Total des capitaux propres	929 031	651 147
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	3 221	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	3 221	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	556	1 106
	Emprunts et dettes financières divers (3)	952 105	312 471
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	745 148	625 345
	Dettes fiscales et sociales	276 343	306 007
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 205 273	1 770 000	
Autres dettes	1 518 193	2 075 718	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	4 697 619	5 090 646
	Ecarts de conversion passif	3 220	8 613
	TOTAL PASSIF	5 633 091	5 750 407
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	262 462,36	3 523 446,98
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 904 003	2 273 095	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	556	1 106	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	105 948	7,17	104 427	6,05
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 372 217	92,83	1 622 192	93,95
	Montant net du chiffre d'affaires	1 478 165	100,00	1 726 619	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée	91 600	6,20	92 451	5,35
	Subventions d'exploitation	5 000	0,34	1 500	0,09
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3 665	0,25	9 543	0,55
Autres produits	63		113	0,01	
	Total des produits d'exploitation	1 578 493	106,79	1 830 226	106,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 264	0,09	617	0,04
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	4 927	0,33	5 200	0,30
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	1 008 617	68,23	973 255	56,37
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 245	0,56	8 197	0,47
	Salaires et traitements	364 471	24,66	401 151	23,23
	Charges sociales du personnel	112 006	7,58	123 656	7,16
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	144 746	9,79	163 522	9,47
Autres charges	8 101	0,55	9 676	0,56	
	Total des charges d'exploitation	1 652 376	111,79	1 685 274	97,61
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(73 883)	-5,00	144 952	8,40
PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm.				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	138 102	9,34		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 678	0,25	5 620	0,33
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges			12 234	0,71
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	141 780	9,59	17 854	1,03
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	47 746	3,23		
	Intérêts et charges assimilées (4)	101 776	6,89	50 968	2,95
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	149 522	10,12	50 968	2,95
	RESULTAT FINANCIER	(7 742)	-0,52	(33 114)	-1,92
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(81 625)	-5,52	111 838	6,48
	Total des produits exceptionnels	418 630	28,32	7 330 778	424,57
	Total des charges exceptionnelles	74 542	5,04	3 919 168	226,99
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	344 088	23,28	3 411 609	197,59
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	2 138 902	144,70	9 178 858	531,61
	TOTAL DES CHARGES	1 876 440	126,94	5 655 411	327,54
	RESULTAT DE L'EXERCICE	262 462	17,76	3 523 447	204,07

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2024** dont le total est de **5 633 091** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **262 462** Euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Référentiel comptable

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC N°2014-03 à jour des règlements complémentaires applicables à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1. Fait marquant

La société KLARSEN avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois. La procédure de sauvegarde a été convertie en procédure de redressement judiciaire le 25 avril 2019.

Le plan de continuation de la société a été intégralement accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

La cinquième échéance a été réglée en décembre 2024.

Le plan est toujours en cours au 31 décembre 2024, le montant restant dû en autres dettes est de 1 336 K€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

1.3. Changements de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. Détail des postes du bilan et du compte de résultat

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciel	1 à 5 ans
- Sites internet	1 à 3 ans
- Jeux	3 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles	1 an
- Travaux d'aménagement	1 à 9 ans
- AAI divers	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2.2. Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous estimons que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Chaque année, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées. La dépréciation constatée est définitive.

Une dépréciation a été constaté pour un montant de 1 008 K€ au 31/12/2018.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 772 K€ en valeur brute. Chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur (ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

2.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par la SA KLARSEN regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est affectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- faisabilité technique du projet;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à la vendre l'immobilisation incorporelle;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève à 181 K€

2.4. Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page 12 et 13

2.5. Participations, autres titres immobilisés valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7. Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page 15

2.8. Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

2.9. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils ont été provisionnés dans les comptes consolidés, conformément au règlement ANC n°2020-01, pour un montant total au 31/12/2024 de 10 340 €charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- ° départ volontaire à l'âge de 67 ans
- ° progression des salaires de 1% par an
- ° rotation forte du personnel
- ° probabilité de survie à l'âge de la retraite
- ° taux d'actualisation de 3.38 %

2.10. Provisions

Les provisions pour risques s'élèvent à la clôture à 3 220 €au titre de la perte de change.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3. Engagement hors bilan donnés et reçus

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€:

° retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat

° contrat d'assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K€

Au 31/12/2024, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 147 K€ compris dans le plan de redressement classé en "Autres dettes".

4. Autres informations

La société KLARSEN est la société mère d'un groupe consolidé regroupant 4 sociétés.

4.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice se sont élevés à 17 900 €

4.2. Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

4.3. Partie liées

Les seules parties liées sont des filiales détenues à 100% et donc aucune information n'est à mentionner à ce titre.

4.4. Effectif moyen

L'effectif moyen du personnel est de 7 salariés.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	4 749 282		112 199		363 352	4 498 129
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 749 282		112 199		363 352	4 498 129
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	32 978				6 000	26 978
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 978				6 000	26 978
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 837 180				92 582	2 744 598
Autres titres immobilisés	8 602					8 602
Prêts et autres immobilisations financières	55 000					55 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 900 782				92 582	2 808 200
TOTAL	7 683 043		112 199		461 934	7 333 307

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 294 414	105 307	363 352	1 036 369
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 294 414	105 307	363 352	1 036 369
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	30 763	1 340	6 000	26 103
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 763	1 340	6 000	26 103	
TOTAL		1 325 177	106 647	369 352	1 062 471

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	15 421						15 421
TOTAL	15 421						15 421
TOTAL GENERAL NON VENTILE			15 421				15 421

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	6 686	15 421		22 107
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	6 686	15 421		22 107
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		3 221		3 221
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 221		3 221
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	1 973 394			1 973 394
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	760 008		92 582	667 426
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	217 785	38 211		255 996
	Autres		62 725		62 725
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 951 187	100 936	92 582	2 959 541
TOTAL GENERAL		2 957 873	119 578	92 582	2 984 869

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	38 211	47 746	33 621	92 582
----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------	--------	--------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	667 426	667 426	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	55 000		55 000
	Clients douteux ou litigieux	279 453		279 453
	Autres créances clients	1 446 031	1 446 031	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	155 457	123 724	31 733
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 000	1 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	268 429	118 429	150 000
Charges constatées d'avances	9 368	9 368		
TOTAL DES CREANCES		2 882 164	2 365 979	516 186
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	556	556		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	745 148	745 148		
	Personnel et comptes rattachés	24 751	24 751		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 585	36 585		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	213 051	201 104	11 947	
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 956	1 956		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 205 273	780 273	425 000	
	Groupe et associés (2)	952 105	952 105		
Autres dettes	1 518 193	161 524	902 907	453 762	
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 697 619	2 904 003	1 339 855	453 762
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		1 092 586
Autres créances clients <i>CLIENTS FAE</i>	<i>1 052 912</i>	1 052 912
Autres créances <i>AVOIRS S/FACT A RECEVOIR</i> <i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i> <i>DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC</i> <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>75</i> <i>1 000</i> <i>18 200</i> <i>20 398</i>	39 673

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		612 366
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		556
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	556	
Emprunts et dettes financières divers		28 852
<i>INTERETS COURUS GROUPE</i>	28 226	
<i>C/C INTERETS COURUS</i>	625	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		473 605
<i>FNP CHARGES VARIABLES</i>	436 693	
<i>FOURNIS FNP CHARGES CANADA</i>	304	
<i>FNP CHARGES FIXES</i>	36 609	
Dettes fiscales et sociales		27 428
<i>CONGES ET PRIMES DE VACANCES A PAYER</i>	21 096	
<i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.</i>	5 737	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	81	
<i>CAP TAXE APPRENTISSAGE</i>	283	
<i>CAP FORMATION</i>	161	
<i>CAP ADESATT</i>	70	
Autres dettes		81 925
<i>INTERETS COURUS CREDIT VENDEUR</i>	72 925	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	9 000	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			9 368
Charges exercice N+1		9 368	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 368

--

Produits et Charges exceptionnels au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	15 421	
HONORAIRES PROCEDURE DE REDRESSEMENT	6 163	
INDEMNITE DE LICENCIEMENT	6 299	
MANDAT EXCEPTIONNEL	17 000	
CONDAMNATION PRUD'HOMMES	9 000	
DOTATION ET REPRISE PROVISION	18 200	92 582
SOLDE DETTES PRESCRITES		325 948
DIVERS CHARGES ET PRODUITS	2 460	100
Totalisation	74 542	418 630

Capital social

Etat exprimé en euros

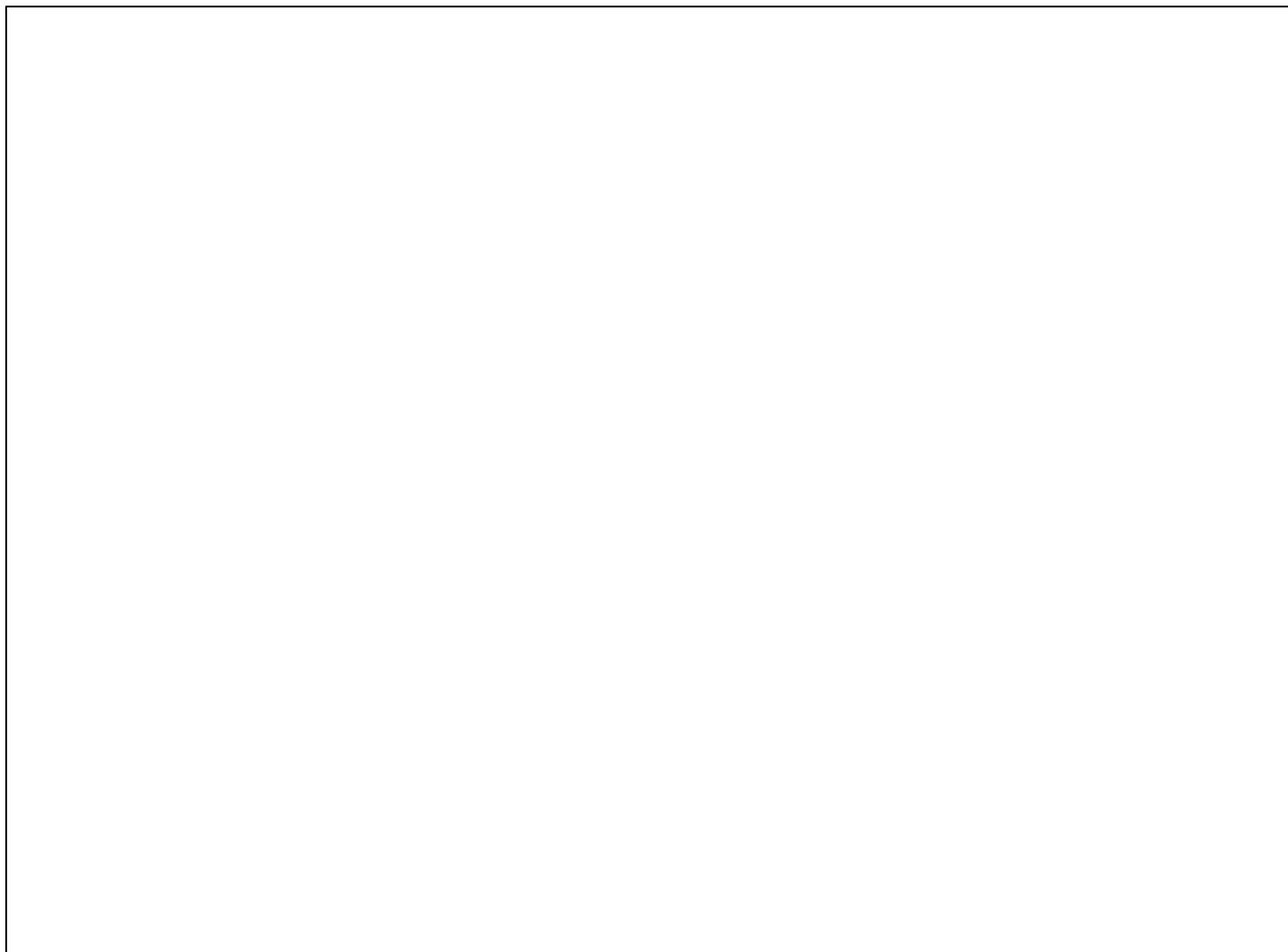
31/12/2024

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 313 592,00	0,2000	662 718,40
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 313 592,00	0,2000	662 718,40



Filiales et participations



Etat exprimé en euros

31/12/2024

	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
STE CONCOURS MANIA CANADA INC.	67	(928 159)	100,00	67	67
SASU ITL INFORMATIQUE	500 000	1 132 468	100,00	2 077 105	2 077 105
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
STE CONCOURS MANIA CANADA INC.					
SASU ITL INFORMATIQUE					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
	667 426		42 510	9 471	
			4 692 749	(38 336)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

